



**ecoscale  
AAAA**

**NAOFLOOR, PREMIER PARQUET EN CHÊNE MASSIF  
DÉMONTABLE, RÉEMPLOYABLE ET RÉUTILISABLE,  
À BILAN CARBONE NEUTRE REÇOIT UN QUADRUPLE A,  
MEILLEUR SCORE À L'ÉVALUATION ECOSCALE  
DELIVRÉE PAR LE CSTB**



Naofloor de DESCHAUMES, 1<sup>er</sup> revêtement de sol biosourcé à bilan carbone neutre vient de se voir décerner le meilleur score à l'Ecoscale, l'évaluation environnementale de la circularité des produits et équipements du bâtiment, nouvellement élaborée par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

Le groupe DESCHAUMES entreprise familiale depuis 1894, premier fabricant français de parquet massif labellisé Origine France Garantie, PEFC 100% et 100% Bois de France, a souhaité soumettre son innovation à cette analyse mise en place par le CSTB et fondée sur une approche multicritères.

Résultat : Naofloor obtient le quadruple A, soit la note maximale sur chacun des critères : la matière recyclée ou renouvelable, la démontabilité, la réemployabilité et enfin la recyclabilité.

**NAOFLOOR, PREMIER PARQUET EN CHÊNE MASSIF DÉMONTABLE, RÉEMPLOYABLE,  
ET RÉUTILISABLE ET, À BILAN CARBONE NEUTRE**

Captant et stockant 3 fois plus de CO<sub>2</sub>, ce premier parquet emboîtable en chêne massif issu de forêts françaises, exploite ainsi pleinement les qualités environnementales de la forêt.

Grâce au système d'assemblage breveté (Blockmoove®), Naofloor se pose sur une sous-couche, sans colle, ni produits chimiques, tout en lui assurant une stabilité parfaite et permettant de réduire la durée et les coûts de pose. Cette mise en œuvre en pose flottante s'effectue en respectant les prescriptions techniques courantes de la norme NF DTU 51.11 "parquet flottant".

Démontable, réemployable et réutilisable, le parquet va enfin avoir plusieurs siècles de vie tout en stockant le CO<sub>2</sub>.



## L'ECOSCALE, UN OUTIL D'ÉVALUATION DE LA CIRCULARITÉ DES MATERIAUX DU BÂTIMENT

Limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduire la ponction des ressources pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique sont des enjeux désormais cruciaux pour tous les acteurs de la construction. C'est dans cette optique que l'évaluation Ecoscale du CSTB a été conçue : elle permet, en effet, d'estimer et de classer les produits et équipements du bâtiment selon 4 critères, en couvrant l'intégralité de leur cycle de vie.

Reposant sur l'expertise scientifique et technique du CSTB, l'Ecoscale permet aux industriels qui le souhaitent de valoriser leur démarche environnementale, tout en offrant aux prescripteurs et acteurs de la conception un outil d'information fiable, au service d'un choix éclairé.

### À PARQUET EXCEPTIONNEL, NOTE EXCEPTIONNELLE

Une notation allant de A (la meilleure) à E (la plus basse) est attribuée pour chacun des critères jugés. Naofloor a été certifié Ecoscale AAAA sous le N° DES122022VI-0003.

#### Matière recyclée et renouvelable : note A

Évaluation de la quantité de matières recyclées et renouvelables dans le produit : en étant composé exclusivement de bois massif français, certifié PEFC 100 % et 100 % Bois de France, Naofloor obtient la meilleure note.

#### Démontabilité : note A

Capacité d'un produit à être démonté sans endommagement afin de faciliter son réemploi ou son recyclage : grâce à son système d'assemblage breveté Blockmove®, Naofloor est démontable très facilement pour pouvoir être remonté, il reçoit la note la plus élevée : A.



#### Réemployabilité : note A

Capacité d'un produit à être utilisé de nouveau à l'issue d'une première vie pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu : la vocation de Naofloor est le réemploi, il est conçu pour se monter et se démonter sans outils, par conséquent il a une durée de vie supérieure à un parquet massif traditionnel mis en œuvre en pose collée ou clouée. C'est le seul parquet dont la durée de vie n'est pas limitée à la vie d'un bâtiment dans lequel il est posé. Cet indicateur Naofloor remporte le meilleur score : A.

#### Recyclabilité : note A

Capacité d'un produit à intégrer une filière de recyclage en fin de vie afin d'être effectivement recyclé : Naofloor est un parquet massif et donc composé à 100% de bois. Il bénéficie d'un étiquetage sanitaire A+ et d'un marquage CE permettant sa mise sur le marché et son recyclage.

#### À propos de DESCHAUMES :

Fondée en 1894 par Louis Deschaumes, DESCHAUMES est une entreprise familiale depuis 4 générations. Premier fabricant français de parquet labellisé Origine France Garantie, certifié PEFC 100% et Bois de France 100%. Le siège social est situé dans le Cher à Saint-Pierre-les-Étieurs et le groupe compte 2 sites de production. L'ensemble des gammes de produits sont certifiées OFG et PEFC et sont aujourd'hui commercialisées en multicanal (via les showrooms de la société) et en vente directe sur [www.deschaumes.com](http://www.deschaumes.com). Certains produits sont aussi fabriqués pour les magasins de distribution (GSB, GSS et magasins spécialisés). Le groupe compte aujourd'hui 60 salariés et des clients professionnels et particuliers en France et à l'international. Elle fait partie du programme France 2030 et est intégrée à la communauté Le Coq Vert de Bpifrance. À noter également que Samuel Deschaumes a été désigné Éclaireur du Coq Vert pour son fort engagement pour l'environnement à travers Naofloor. Enfin DESCHAUMES a été sélectionné, grâce au projet Naofloor, pour faire partie du programme "ETIncelles" mis en place par l'État pour accompagner la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) dans leur développement pour devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI).



fabricant français

